

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Modèle année	Derrièreau-type II°
Voiture de tourisme	PEUGEOT	403 - N.4 - Berline embrayage autom. JAEGER	1958	2° 6 1 1 - A

Caractéristiques "403" à l'avant s/capot et à l'arr.s/couv.coffre, ainsi qu'en préfixe au No. du châssis. - "N.4" s/plaquette constructeur *) Carburant essence Nombre de cylindres 4				
Constructeur du châssis	S.A. des Automobiles PEUGEOT, Sochaux - Montbéliard et Paris (F)			
N° du châssis frappé	à droite, en haut s/auvent et sur plaquette du constructeur			
N° du moteur frappé	à gauche s/partie sup.bloc-moteur, à côté pompe essence et s/plaquette			
Type du moteur	403 - OHV			
Position du mot. à l'avant	Frein-moteur -			
Cylindrée	1'468 cm³	Frein de remorques -		Dimensions ext. en mm
Temps	4	Transmission mécan., synchr.**) Vreul/Cabest. -		Longueur 4'470
Rafroidissement eau	Nombre vit. avant 4		Credet de rem. -	
Entraînement	s/roues AR	Vitesse en 1 ^{re} 42 km/h	Vitesse avant 1'340	Largueur 1'670
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 131 km/h	Vitesse arrière 1'320	Hauteur 1'510
Nombre de pneus	Bloquage différentiel -		Diam. de braç. 9,25/9,50 m	
Porte à faux arr. 1'065				

Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues
 Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrières (à cliquet)

Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A vide	570	520	1'090	Dimension	165x380	165x380	4 Ply	Longueur -
Charge utile	120	255	375	Charge pneu	440	440	-	Largueur -
Total	690	775	1'465	-	(Pneu Michelin X = 540 kg)		-	Hauteur -
Garantie de fabr.	-	-	1'580	-	-	-	-	Hauteur ridelles -

Poids max. garanti pr. traîn routier	-	Nombre de portes 4		Porte à faux arr. -	
Direction: position	à gauche		Marque du moteur PEUGEOT		C. V. frein 65 SAE
Alésage	80		Course 73		C. V. Impôts 7,475
Forme de la carrosserie	limousine				
Nombre de places: total	5		(avant 2 milieu - arr. 3)		Places debout -
Siège arrière	-		Siège-car -		

MOTFZ-DOKUMENTATION

***)

Phares: marque	2/ CIBLF, MARCHAL ou DUCELIER	Indicateurs de direction	6/ clignoteurs av.lampe-témoin +)
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques "E.2"	AV:comb.av.feux pos.(bl.) - AR:comb.av.f.stop(rgc.)	
Feux de position	2/ sous les phares +)	Essuie-glaces	2/ électriques
Phare brouillard	-	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Feux arrière	2/ combinés (amp.à double fil.)	Rétroviseur	1/ centre intérieur
Réfecteurs	2/ au-dessous feux AR	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignot.	Figurine de radiateur	aucune
Eclairage N° de contrôle	1/ centre couv.coffre pr.pl.haute		
Phare marche arrière	--		
Équipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	83 dB à 4'900 t/min. (~130 km/h)		

Observations et exceptions

- *) Moyen d'identification: les numéros de châssis débutent par "2'6..'..."
- **) Embrayage: embrayage automatique électro-magnétique JAEGER (Licence Smith).
- ***) Équipement: le véhicule doit être équipé d'une câle, qui doit se trouver à portée de main du conducteur, la transmission ne pouvant être verrouillée mécaniquement.
- +) Feux de stationnement / clignoteurs: latéralement derrière les portes arrière, comme feux de stationnement (blanc vers l'avant, rouge vers l'arrière), peuvent être commandés séparément.
Ceux-ci fonctionnent également comme indicateurs de direction (clignoteurs).

Lieu et date de l'expertise-type Berne, le 27.5.1958
Berne, le 23.6.1958

La Commission d'expertise-type